

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit septembre à 18h30,
Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 40
DATE DE LA CONVOCATION	11/09/2025
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	25/09/2025

OBJET :

**Approbation du budget primitif 2025 et du compte administratif 2024
Office du Tourisme**

Étaient présents :

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Gérard BORDIGA , M. Rémi COSTORIER , M. Bernard LONG , M. Franck LAGIER , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Alexandre MOUGIN , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérard CHENAVIER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , Mme Cécile VARALDI , M. Loïc BOIVIN
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Jean-Michel ARNAUD procuration à M. Daniel BOREL, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Benjamin CORTESE procuration à M. Christian PAPUT, Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Françoise BERNERD, Mme Paskale ROUGON procuration à Mme Françoise DUSSERRE, M. Jean-Louis BROCHIER procuration à M. Claude BOUTRON, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Chantal RAPIN procuration à M. Vincent MEDILI, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Joël REYNIER, M. Eric GARCIN procuration à Mme Isabelle DAVID

Absent(s) :

M. Rémy ODDOU, M. Michel GAY-PARA, M. Claude NEBON, M. Roger GRIMAUD, Mme Carole LAMBOGLIA, Mme Mélodie GAILLARD, Mme Maryvonne GRENIER, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Françoise BERNERD , ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Conformément aux dispositions de l'article L133-8 du Code du Tourisme, le Conseil Communautaire doit approuver les budgets et comptes de l'office de tourisme, préalablement délibérés par le comité de direction de ce dernier.

Le 18 mars 2025, le comité directeur de l'Office de Tourisme a procédé au vote du Budget Primitif 2025, qui s'élève à 1 071 801.34 € et se présente comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 1 071 801.34 €

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : 371 903.46 €
- Chapitre 012 - Charges de personnel : 651 000.00 €
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 33 771.61 €
- Chapitre 66 - Charges financières : 875.60 €
- Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : 1 220.00 €
- Chapitre 042 - Dotations aux amortissements : 13 030.67 €

Recettes: 1 071 801.34 €

- Chapitre 013 - Atténuation de charges : 51 000.00 €
- Chapitre 70 - Produits des services : 259 500.00 €
- Chapitre 74 - Subventions : 402 800.00 €
- Chapitre 75 - Reversement Taxe de séjour : 330 150.00 €
- Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté : 28 351.34 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 40 774.49 €

- Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées : 5 687.56 €
- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles : 5 086.93 €
- Chapitre 21 - Immobilisation corporelles : 30 000.00 €

Recettes : 40 774.49 €

- Chapitre 040 - Amortissement des Immobilisations : 13 030.67 €
- Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté : 27 743.82 €

A cette même date, le comité directeur de l'Office de Tourisme a procédé au vote du compte administratif 2024 qui se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées (titres émis)	1 046 850.11 €	48 712.31 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	994 800.54 €	48 742.45 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 (1)	+ 52 049.57 €	30.14 €
Résultat reporté antérieur 002 (2)	- 23 698.23 €	
Résultat reporté antérieur 001 (2)		+ 27 773.96 €
RESULTAT COMPTABLE (1) + (2)	+ 28 351.34 €	+ 27 743.82€

Décision :

Le Conseil Communautaire approuve le budget primitif 2025, le compte administratif 2024 de l'Office de Tourisme et en prend acte.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 47

- CONTRE : 2

Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN

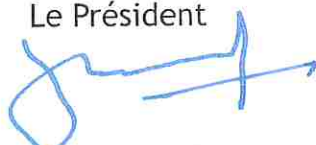
- ABSTENTION(S) : 1

Mme Marie-José ALLEMAND

- SANS PARTICIPATION : 1

Mme Solène FOREST

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Françoise BERNERD

Transmis en Préfecture le : 29 SEPT 2025

Affiché ou publié le : 29 SEPT 2025